



3 points à retenir

du conseil communautaire



jeudi 30 mai



Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Lancé en juillet 2016, l'élaboration du PLUi a fait l'objet d'une large concertation avec les équipes municipales et les partenaires publics. Il est proposé d'arrêter le projet de PLUi en conseil communautaire. Les avis des personnes publiques associées seront recueillis avant l'organisation d'une enquête publique auprès des habitants en vue de l'approbation définitive du PLUi.

01

02

Compte administratif 2023

- L'amélioration de la situation financière de la collectivité confirme sa capacité à mettre en œuvre une politique d'investissement plus ambitieuse
- Dans un contexte d'incertitude sur le maintien des engagements financiers de nos partenaires institutionnels (État, Département, Région, etc.), la collectivité doit maintenir ses efforts de gestion et analyser minutieusement les conséquences financières de ses décisions.

Validation du nouveau Contrat de ville 2024-2030

L'approbation du Contrat de ville est le fruit d'une collaboration entre plus de 120 acteurs. Ce contrat vise à améliorer la vie des habitants du Quartier Prioritaire de Lodève en réduisant les inégalités, en développant l'économie locale et l'emploi, et en rénovant le centre ancien. Un conseil de développement sera créé pour suivre et animer ce contrat pendant les 6 prochaines années.

03